

# Protocole sanitaire à destination des parents de l'Accueil Collectif de Mineurs « La Cabane o Mômes » - 2020-2021

*Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions,  
un protocole sanitaire est mis en place par la Communauté de Communes.*

*Source : protocole du ministère de l'Éducation National, de la jeunesse et des sport du 16 Novembre 2020*

## Avant l'arrivée à la cabane o mômes

- Vous êtes invités à prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'accueil de loisirs. En cas de fièvre (38,0°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez votre enfant ou un membre de votre foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli. De même, si votre enfant ou un membre de votre foyer a été testé positivement ou est cas contact.

## La journée à l'accueil de loisirs

- L'accueil se fait toujours par les portes donnant sur la cour de récréation.

Cependant les enfants seront regroupés selon leur école ou leur tranche d'âge :

- Salle verte : enfant de 3 à 5 ans
- Salle du milieu : enfants de 6 à 10 ans provenant des écoles autres que Périers publique
- Salle Rouge : enfants de 6 à 10 ans provenant de l'école Périers publique

Pour les enfants scolarisés en élémentaire, le principe de distanciation physique sera respecté le plus possible. Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans les salles d'animation.

- Chaque salle disposera de tout le matériel habituel : Jeux, jouets, activités manuelles, livres, etc. **Les jeux et tout le matériel utilisé seront soit désinfectés après utilisation soit isolés pendant 24h.**
- Chaque enfant de plus de 6 ans doit porter un masque en entrant dans l'enceinte de la Communauté de Communes. Nous vous demandons de confier trois masques à la journée pour votre enfant (deux pour la journée + un de rechange si un est sali ou cassé).
- Les enfants seront invités à se laver les mains à l'arrivée et au départ de la structure, avant et après chaque récréation, passage aux toilettes, repas, et activités.
- Si un enfant présente des symptômes, il sera isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte. Un parent sera rapidement contacté par la direction qui l'invitera à se rapprocher de son médecin avant un retour parmi le groupe.
- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces plus fréquemment touchées par les enfants et animateurs/animateuses est réalisé au minimum une fois par jour.

- Les locaux sont aérés au minimum toutes les deux heures pendant au moins quinze minutes.

**En cas de cas confirmé de Covid-19 d'un enfant ou de toute personne ayant fréquenté l'accueil de loisirs, la Communauté de Communes devra être prévenue dans les plus bref délais au 02.33.76.58.65 ou 02.33.76.73.37.**

**Pour toute question, vous pouvez contacter Elodie Larquemain, directrice du centre de loisirs au 02.33.76.73.37 ou par mail [centredeloisirs-periers@cocm.fr](mailto:centredeloisirs-periers@cocm.fr)**